



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
3011 Berne
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch/communication

Liste de contrôle du 1er janvier 2022

Liste de contrôle : contenu possible d'un prospectus

Principe : phrases claires et courtes sur une feuille A4 imprimée uniquement au recto

- Consignes de comportement à la population
 - denrées alimentaires, eau potable, approvisionnement général
 - hébergement et assistance
 - fonctionnement des écoles
 - état du réseau téléphonique et de l'accès à internet (éventuellement, éviter des perturbations en recommandant de limiter les appels au strict nécessaire)
 - situation du trafic, possibilités de transport
 - hotline
- Bref résumé de la situation en cours
- Date et heure de l'événement, déroulement (que s'est-il passé où et quand ?)
- Causes de l'événement (attention : seulement lorsque les faits ont été clairement établis ; conflit possible avec les autorités d'instruction)
- Degré de gravité estimé de la situation
- Etendue de la zone touchée
- Ampleur des dommages (dans la mesure où elle est déjà connue)
- Annoncer également les incertitudes
- Personnes touchées (morts, blessés – seulement si les autorités d'instruction ont déjà diffusé cette information –, personnes évacuées ; ne pas citer de noms !)
- Situation du trafic au moment considéré
- Mesures prises jusqu'ici (effectif des forces de secours ou d'intervention sur place et résultats déjà obtenus)
- Autres mesures prévues (quoi, quand, qui ?)
- Auteur du prospectus et lieu de stationnement de l'organe de conduite
- Comment joindre l'organe de conduite responsable, les services d'information et les postes d'alerte en cas d'urgence (p. ex. malades et blessés)
- Point de ralliement pour les volontaires
- Annoncer la date et l'heure ainsi que la forme de la prochaine communication
- Le prospectus distribué sera également publié sur Internet et éventuellement sur les réseaux sociaux.